



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

radio et télévision

Question écrite n° 75017

## Texte de la question

M. Michel Pajon attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la réduction du nombre de programmes musicaux s'adressant aux personnes âgées à la radio et à la télévision. En effet, à considérer les chaînes de télévision hertziennes, y compris publiques, ou les stations radio nationales, le recul des programmations de ce type, qui répondent pourtant aux attentes d'une part importante de la population française retraitée, est net. Au nombre des exemples les plus significatifs, on note la suppression récente de la Chance aux chansons sur France 2 et son remplacement par une émission réduite à un créneau hebdomadaire restreint et à un horaire de faible audience, la disparition de Radio Montmartre, ou encore la nouvelle stratégie de programmation de Radio Bleue, qui diffuse moins fréquemment des chansons antérieures à 1960. Cette évolution regrettable constitue un réel appauvrissement de l'offre culturelle en France : elle ne semble aller ni dans le sens de la conservation patrimoniale, ni dans celui de la diversification nécessaire à la satisfaction du plus grand nombre des auditeurs et des téléspectateurs. Aussi, il lui demande quelles mesures elle entend prendre, d'une part, pour assurer la préservation de la variété française classique, d'autre part, pour promouvoir, sur les chaînes du service public, une offre musicale réellement adaptée aux goûts des personnes retraitées.

## Données clés

**Auteur :** [M. Michel Pajon](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (13<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75017

**Rubrique :** Audiovisuel et communication

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 avril 2002, page 1839